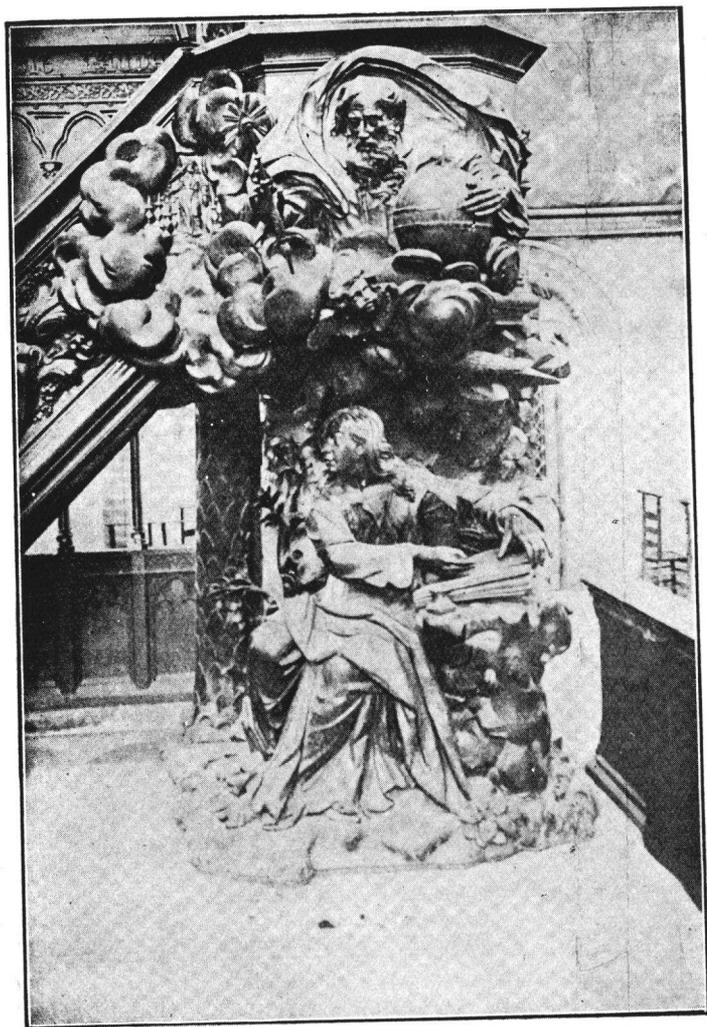




Pl. I. CHAIRE DE VÉRITÉ DE WATERVLIET. (Détail.)



PI. II. CHAIRE DE VÉRITÉ DE L'ÉGLISE SAINTE-WALBURGE
A FURNES.



Pl. III. LA FLAGELLATION.



Pl. IV. LA NATIVITÉ.

MÉDAILLONS DES STALLES DE LA CHAPELLE DU S. SANG A BRUGES.



Pl. V. TOMBEAU DE MONSEIGNEUR VAN SUSTEREN
A L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR A BRUGES.



PI. VI.

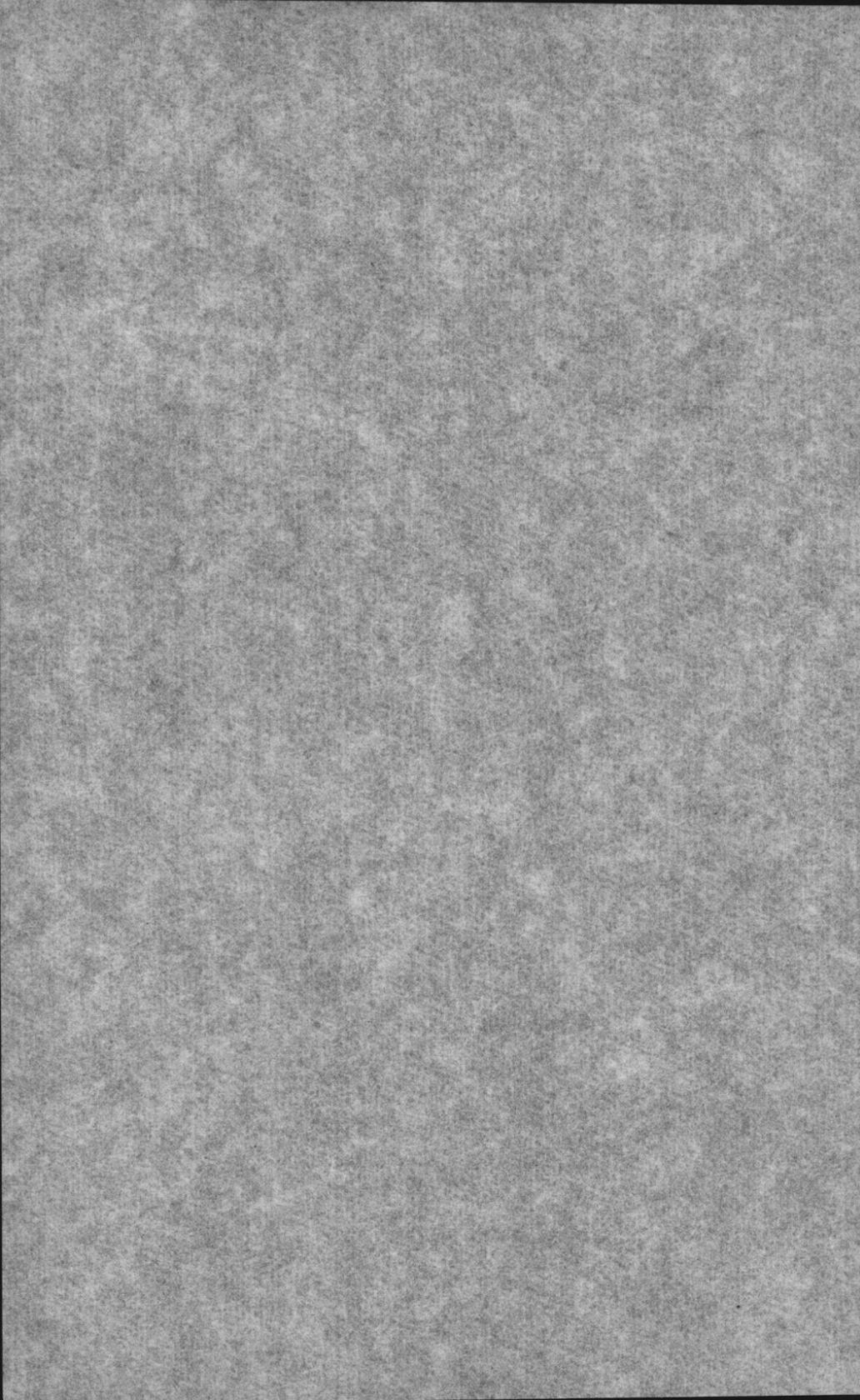
MÉDALLONS DU TOMBEAU DE MONSIEUR VAN SUSTEREN

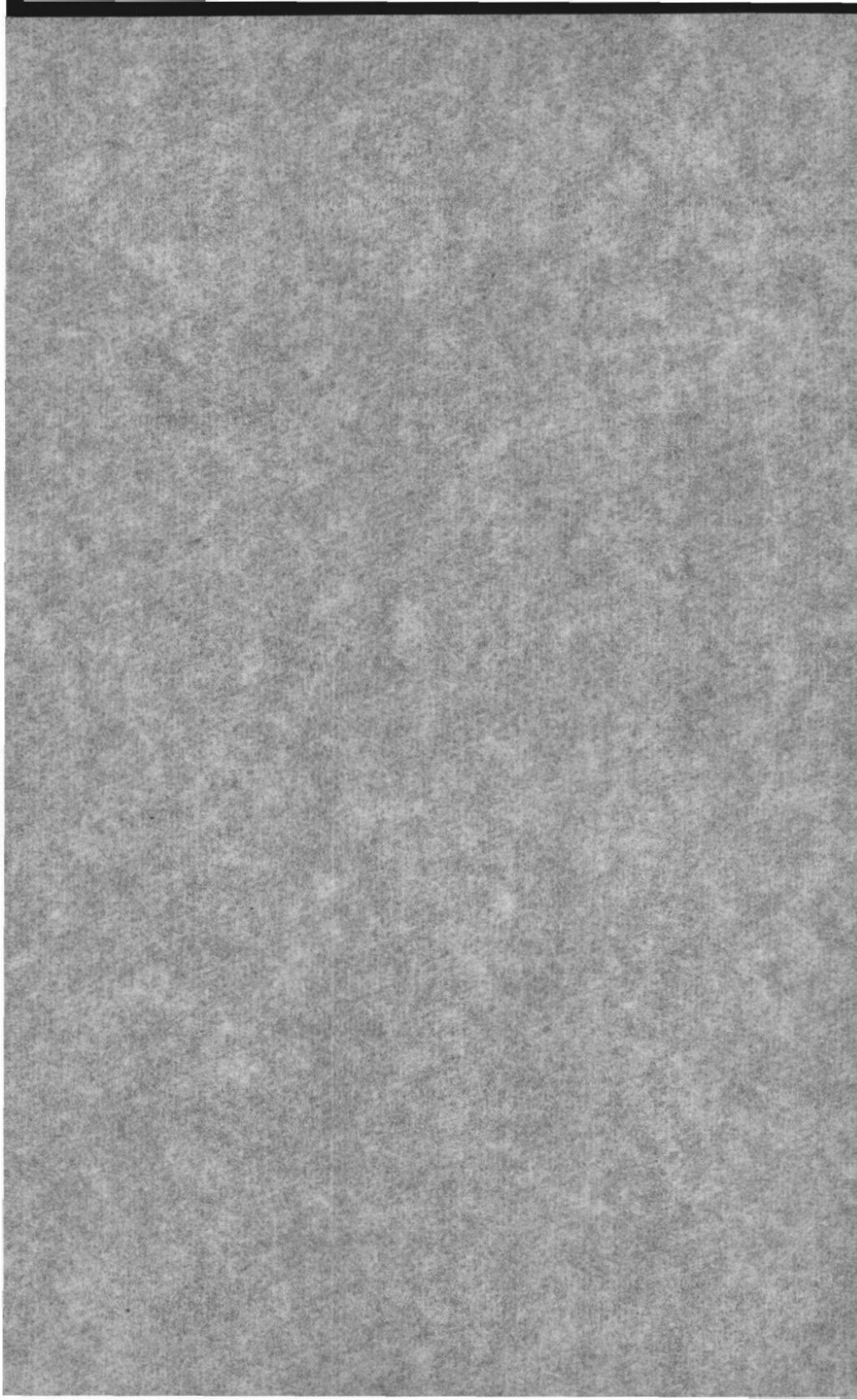


PI. VII.



Pl. VIII. TOMBEAU DE MONSEIGNEUR DE CASTILLON
A L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR A BRUGES.







Pl. IX. ANGE DU TOMBEAU DE PIERRE VANDENBERGHE
A L'ÉGLISE SAINT-MICHEL A GAND.

Henri Pulinx, sculpteur brugeois

1698-1781

SOURCES.

A/ Imprimées.

1763. G. P. MENSAERT. *Le peintre amateur et curieux ou description générale des tableaux des plus habiles maîtres, qui font l'ornement des églises, abbayes, prieurés, couvents et cabinets particuliers dans l'étendue des Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles. T. II, p. 39. Statue dans l'église St Michel à Gand.
1765. H. PULINX. *Deductie ofte Demonstratyf bewys van den onderganck ende Riuwyne van Hendryck Pulinx D'oude*. Autobiographie publiée chez Desloovere. Un exemplaire, incomplet, est conservé aux Archives de la Ville de Bruges. (Placards 1757-1765).
1840. P. DELEPIERRE. *Galeriës d'artistes brugeois*. Bruges. p. 67-70. Cette notice est une traduction exacte du manuscrit de P. Ledoux cité plus loin parmi les sources inédites.
1846. GAILLIARD. *Recherches historiques sur la chapelle du Saint-Sang à Bruges*. Bruges. p. 135. Gravure des médaillons sculptés de la Chapelle du Saing-Sang. p. 136. Gravure représentant la chaire de vérité dans son état primitif.
1850. GAILLIARD. *Ephémérides brugeoises*. Bruges. p. 306.
1857. KERVYN DE VOLKAERSBEKE. *Les églises de Gand*, Gand, tome II, p. 124. Contrat passé entre le conseil de fabrique de l'église Saint-Michel et le sculpteur Henri Pulinx pour l'érection d'un ange dans le pourtour du chœur.
1874. C. VARENBERG. *Notice sur quelques belges célèbres*. Mess. des sciences historiques. p. 379.
1875. FRANS DE POTTER, EDM. RONSE EN PIETER BORRE. *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*. Gent, tome II, p. 187. Contrat passé entre Pulinx et le conseil de fabrique de l'église Sainte-Walburge à Furnes au sujet de la chaire de vérité.
1877. EDM. MARCHAL. *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*. Bruxelles. pp. 116-212.
1878. GILLIODTS VAN SEVEREN. *Inventaire des archives de la ville de Bruges*. Bruges, tome III, p. 189.
1884. JAMES WEALE. *Bruges et ses environs*. 4^e éd. Bruges. pp. 152, 196, 214, 228.
1895. E. MARCHAL. *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*. Bruxelles. p. 504. La notice biographique sur Pulinx est la même que dans le Mémoire de 1877.
1901. L. HYMANS. *Villes d'art célèbres. Bruges et Ypres*. Paris. p. 24.
1902. M. VERKEST. *De hoofdkerk van Brugge en hare kunstschaten. Kunst en leven*. 2de Jaargang, 2^e aflevering. bl. 39.

1905. *Biographie Nationale* publiée par l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. T. XVIII p. 323. L'article est rédigé par Edm. Marchal et n'offre rien de nouveau.
1909. A. VANDE VELDE. *De ambachten van de timmerlieden en de schrijnwerkers te Brugge*. Gent. bl. 245. Chaire de vérité de de l'église Saint-Sauveur à Bruges.
1910. DUCLOS. *Bruges. Histoire et Souvenirs*. Bruges. pp. 445, 463, 531.
1912. B^{on} A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT. *Tombeau de Monseigneur van Susteren, évêque de Bruges*. Ann. Soc. Em. p. 64.
1926. ERN. HOSTEN. *Van Poucke, sculpteur flamand*. Ann. Soc. Em. p. 332.

B/ Inédites.

I. ARCHIVES DE L'ÉTAT A BRUGES.

a) FONDS DU FRANC DE BRUGES.

1. *Notes Sanders*. Dossier 24. Pulinx. Renseignements biographiques très intéressants.
2. *Inventaires du Franc*, notes complémentaires de Sanders. n° 170. Contrat conclu entre Pulinx et A. Haegheman, chanoine de St Donat, au sujet du tombeau de monseigneur van Susteren.
Ibid. n° 519. Inventaire des biens à la mortuaire de Pulinx.
3. *Resolutieboek van het Vrye*. n° 50 (1751). fol. 113.
4. *Comptes du Franc* n° 492 (1751-1752) fol. 521; n° 494 (1753-1754) fol 534; n° 509 (1768-1769) fol 292-294.
5. *Triage supplémentaire de liasses*. 526bis. Soumission signée par Henri Pulinx au sujet de l'autel du Franc.

b) FONDS DES MÉTIERS.

6. *Métiers des Charpentiers*. Registre n° 423. pp. 72.85.

II. ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUGES.

1. *Levens der konst-schilders, konstenaers en konstenaeressen zoo in 't schilderen, beeldhouwen als ander konsten den welken van de stad van Brugge gebooren syn ofte aldaer hunne konste geoeffent hebben*. Opgesteld door P. Le Doulx. 1795.
Il en existe plusieurs copies, entre autres le ms 597 de la Bibliothèque de la ville de Bruges. Voir plus bas V.
2. *Fonds des Métiers*. Gleiersmakers. 1523-1785. Brieven. Liasse Pulinx. Comptes de la fabrique de faïence.
3. *Secrete Resolutieboek*. (1749-51) F° 185 b; (1751-53) F° 192 B; (1753-56). F° 6 v. F° 25 v. F° 140.
Accords relatifs à la fabrique de faïence.
4. *Boeck van de Confraters van de Vrye ende exempte schilder-ende teeckenconst*. Fonds de l'Académie. Portefeuille. Inscriptions. 1618-1795.

III. ARCHIVES DE LA CHAPELLE DU SAINT-SANG A BRUGES.

Compte de la confrérie, 1728-1738.

IV. ARCHIVES DU COUVENT ANGLAIS, A. III, n° 1, fardes. 1-2

V. BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BRUGES, Ms. 597.

Levens der konst-schilders, konstenaers en konstenaeressen enz...
opgesteld door P. Ledoux konstschilder vermeerderd en verrijkt
met vele aenmerkelyke en historijke aenteekeningen getrokken
uit verscheyden schryvers, handschriften ende andere bewijsstuk-
ken door J.-B. Diensberghe, priester.

SA VIE.

Les biographes de Pulinx : G. Delepierre, C. Varenberg et Edm. Marchal se contentent de répéter les détails donnés par P. Ledoux dans le manuscrit qui repose aux Archives de la ville de Bruges.

Ce manuscrit a vu le jour en 1795, quatorze ans seulement après la mort de Pulinx ; il nous fournit des renseignements biographiques dignes de foi. Ledoux, né en 1730, a pu les recueillir de première source, mais ils sont incomplets. Des pièces importantes retrouvées par M. le B^m van Zuylen van Nyevelt aux Archives de l'Etat à Bruges et la découverte d'une brochure éditée par Henri Pulinx en 1765 et dont l'existence était restée ignorée jusqu'à ce jour, nous permettent de les compléter.

Henri Pulinx est né à Bruges le 1^{er} avril 1698 (1), d'une très honorable famille bourgeoise, originaire de Saint-Trond et établie ici depuis 1580.

Le blason de cette famille est : d'or, à la croix d'argent, chargée de neuf vairs d'azur, posés cinq en pal et deux en flanc, tournés vers celui du cœur de l'écu (2). Son nom s'orthographie de manières diverses dans les comptes : Pullincks, Pulincx et même Pulling, mais il signe toujours Pulinx.

(1) L'acte de naissance et de baptême repose à l'Hôtel de Ville Bureau de l'Etat-civil, S^t Salvator, 1^e wijk, n° 13.

(2) F. VAN DYCKE, *Recueil héraldique*. Bruges, 1851, p. 357.

Aucun renseignement précis n'a pu être recueilli sur ses débuts dans l'art. Nous trouvons son nom mentionné pour la première fois dans le registre du métier des Charpentiers où il devient maître en 1715 (1), très tôt par conséquent, puisqu'il n'avait alors que 17 ans. Il y figure déjà comme sculpteur (*beeldsnijder*). Son père, Aernoudt Pulinx, menuisier de son état, semble avoir été un membre important du métier, dont il est à plusieurs reprises doyen ou "vinder". Henri Pulinx lui, est "keirsdrager" en 1715 et en 1717, et doyen en 1730. Il signe pour la dernière fois, comme membre, en 1735; après cette date, sa trace est perdue dans le registre du métier des Charpentiers: ou bien il n'assiste plus aux séances, ou bien il a quitté définitivement le métier; en effet, cette date correspond avec l'époque à laquelle il abandonne le travail du bois pour celui du marbre.

Dans l'espèce d'autobiographie publiée par lui en 1765 chez l'imprimeur De Sloovere, Pulinx se fait gloire d'avoir établi en 1717, donc à peine âgé de 19 ans, des cours de dessin dans sa maison: "*In den Grooten Vos*" dans la rue des Pierres (2). Puisque nous le trouvons déjà établi à Bruges en 1715, et de manière qui semble définitive puisqu'il y fonde une école de dessin, il est très probable qu'il y aura reçu son éducation artistique (3).

Ledoulx lui donne pour premier maître N. Plancke, un sculpteur fort médiocre, et après lui un frère récollet de Gand, Jean Boeksent, qui avait à cette époque une certaine réputation et à qui l'on doit, entre autres œuvres, le groupe de la Flagellation du tombeau de l'évêque

(1) Annexe I.

(2) Autrefois la maison de la Corporation des maçons. Grav. DUCLOS, *Bruges. Histoire et Souvenirs*, p. 61, après la restauration de 1885.

(3) C'est certainement par erreur que l'auteur de la *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale* écrit à la p. 235, T. 2: "Plus tard, il [Van Poucke] travailla chez le sculpteur Henri Pulinx à Gand". EDM. MARCHAL commet une erreur identique quand il écrit: Pulinx devint à Gand, l'élève de Jean Boeksent.

Vandernoot dans l'église Saint-Bavon à Gand. Boeksent aurait, toujours d'après Ledoulx, été chargé de travaux de décoration à l'église des Récollets à Bruges et Pulinx, plein d'admiration pour le talent de ce sculpteur, aurait demandé et obtenu l'autorisation de l'aider dans ce travail.

Quoiqu'il en soit, le style des premières œuvres de Pulinx n'offre pas une grande analogie avec celui de Boeksent ; elles appartiennent d'ailleurs à une technique différente, puisque Pulinx ne travaillait au début que le bois. Ledoulx raconte que Pulinx avait fait, en 1719, de son propre mouvement, un ange pour les nouvelles orgues, sculptées par Plancke, et destinées à l'église Saint-Sauveur. Cette œuvre lui fut cependant refusée, malgré le succès remporté auprès du public brugeois.

En 1725, Pulinx devient membre de la confrérie des peintres, intitulée "*Confrerie van de vrye ende exempte schilder ende teekenconst*" (1). Cette société, qui n'a rien de commun avec le métier des peintres, fut formée en 1718, à l'occasion de la fondation de l'Académie ; elle groupait non seulement des artistes, mais des artisans, des mécènes et de simples amateurs d'art. H. Pulinx y est mentionné comme sculpteur et directeur des travaux de la ville (*stadtsoverziener*). En effet, il remplissait déjà ces fonctions en décembre 1722, date à laquelle il est chargé de surveiller les ouvriers de la ville occupés au mesurage de l'inclinaison de la tour des Halles (2).

Les premières œuvres qui peuvent lui être attribuées avec certitude, sont les chaires de vérité de Watervliet (1726), de l'église Sainte-Walburge à Furnes (1728), de la chapelle du Saint-Sang à Bruges (1728), ainsi que les médaillons sculptés qui ornaient les stalles de cette chapelle.

(1) Annexe II.

(2) GILLIODTS VAN SEVEREN, *o. c.*, T. III, note à la page 189.

Je ne connais aucune œuvre sculptée appartenant aux douze années suivantes et j'ignore à quel moment précis Pulinx abandonne le bois pour le marbre, mais en 1741, il sculpte le mausolée en marbre de la famille Anchemant dans l'église des Augustins à Bruges; en 1747, celui de l'évêque van Susteren et, en 1758, celui de l'évêque de Castillon, tous les deux autrefois dans le chœur de l'église Saint-Donat.

En 1752, il avait sculpté l'autel en marbre de la chapelle du Franc et en 1760, il fait un ange pour le déambulatoire de l'église Saint-Michel à Gand. De plus, dans l'autobiographie de 1765, il cite comme dernière œuvre importante, quatre statues qu'il aurait faites, à la demande de Charles de Lorraine, pour la " nouvelle Cour " à Bruxelles (actuellement le Musée de peinture moderne). Des recherches faites à ce sujet aux Archives du Royaume, dans les comptes de la maison de Lorraine, n'ont donné aucun résultat. Le nom de Pulinx n'intervient pas parmi ceux des quatorze sculpteurs qui travaillèrent au palais de Charles de Lorraine, lors de sa restauration (1). La seule indication qui ait pu être recueillie est la certitude que Pulinx fut bien réellement chargé de travaux à la Cour de Bruxelles. Il intervient dans les comptes de la maison de Lorraine pour la fourniture de bois pour la chapelle royale (2).

Quant à la chaire de vérité de l'église Saint-Sauveur à Bruges, dont le dessin lui est généralement attribué et dont le style classiciste diffère tellement de ses autres œuvres, elle n'est pas de lui, mais de son fils Henri Pulinx le Jeune, comme le prouve une attestation de la main de ce dernier publiée par A. Van de Velde dans son livre : " *De ambachten van de timmerlieden en de schrijnwerkers te Brugge* (3) ".

(1) G. DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles*, T. I. Les Monuments civils, 3^e éd. Bruxelles, 1928, p. 209.

(2) Annexe III.

(3) Annexe IV.

Les grands travaux de sculpture n'abondaient pas à cette époque, aussi Pulinx eut-il des loisirs pour manifester son activité sur d'autres terrains : il fut un architecte remarquable. Il édifia ou reconstruisit à Bruges plusieurs monuments importants : le Couvent des Dames anglaises dans la rue des Carmes (1739) ; la Maison de correction pour hommes attenant à l'Hospice de la Madeleine (1739) ; le pont sur le Minnewater (1739), l'école Bogaerde, aujourd'hui l'Académie des Beaux-Arts, rue S^{te} Catherine ; l'orphelinat anglais, actuellement l'école moyenne de l'Etat pour filles, quai du Miroir (1758) ; et probablement quantité de monuments de moindre importance. En 1735, il avait acheté et rebâti la maison "*In den Keerseboom*", située rue Saint-Amand et dans laquelle il tenait un commerce de vins et de tissus.

De plus, Pulinx cumulait avec les fonctions, citées plus haut, de directeur des travaux de la ville, celles de marguillier de l'église Saint-Sauveur et il était chargé de la fermeture de la porte des Halles (*Halleluycker*), fonctions qui lui rapportaient, d'après les comptes de la ville de Bruges, la somme de 70 livres par an.

Enfin, sur les instances de son fils Henri, revenu d'un voyage d'étude à Bruxelles et à Paris, il vendit son commerce de vins et de tissus en 1750 pour installer une fabrique de faïence.

Les Archives de la ville de Bruges conservent dans les Fonds des Métiers des documents très importants concernant cette entreprise. A eux seuls, ils fourniraient matière à une étude approfondie. En voici le résumé.

La fabrique était située au Minnewater, sur un terrain loué par Pulinx pour une durée de trente ans. A peine debout, elle fut détruite par un incendie dû à l'installation défectueuse d'un four. On la reconstruisit, et en 1753 Pulinx obtint de l'impératrice Marie-Thérèse l'octroi nécessaire à la fabrication des faïences et à l'exemption de divers impôts. Il faisait les dessins des différents

objets fabriqués et son fils s'était chargé de la comptabilité.

Les premières années furent dures, les frais dépassaient les revenus, aussi le besoin d'argent se faisant sentir, une société fut constituée en 1754. Elle ne comprenait que trois membres : les deux Pulinx, père et fils et un certain Chauvet de Gand. Chacun des associés souscrivit une participation de 5.000 florins. La fabrique connut alors un certain crédit, puisque, en 1759, Jean Chauvet revendit son action pour 12.332 florins, valeur surfaite probablement, car la situation n'était guère brillante : la fabrique fut vendue, en 1762, pour 24.000 florins, somme qui passa tout entière à payer les dettes les plus pressantes.

Tous les objets se trouvant en magasin furent mis en vente publique, le 25 octobre 1764, dans une maison vide située au coin de la rue des Armuriers. L'affiche annonçant la vente est conservée aux Archives de la ville dans les Fonds des Métiers : elle donne une liste assez complète des objets fabriqués par Pulinx, bougeoirs, théières, vases en poterie grossière, et faïences plus fines : assiettes, soupières, porte-montres, figurines, etc.

On connaît à Bruges et dans les environs, à Damme notamment, plusieurs cheminées en faïence, dans le style Louis XV, sorties des ateliers de Pulinx ; le musée archéologique de Gruuthuuse en conserve deux exemplaires : l'une en faïence bleue, l'autre en faïence rose. Pulinx en avait entrepris la fabrication pour faire la concurrence aux cheminées de marbre dont le transport était très onéreux.

Henri Pulinx fut très affecté par la vente de sa fabrique, qui le laissait d'ailleurs dans un profond dénûment. Il avait cédé, en 1754, à son fils, probablement pour faciliter son mariage (1), sa maison "*In den*

(1) H. Pulinx le jeune, épousa en 1754, Bernardine Heyo de Gand. (Ms. Diensberghe).

Keerseboom », avec une bonne partie de ses meubles. La ruine de sa fabrique et les torts de son fils à son égard semblent être devenus, chez Pulinx vieillissant, une idée fixe.

En 1765 il fit éditer chez P. de Sloovere, imprimeur dans la rue des Dominicains, une brochure : « *Deductie ofte Demonstratyf bewys van den onderganck ende Riuwyne van Hendryck Pulinx D'oude constbeelthauwer in alderhande materien van hout, marmmer ende steen, bouwmeester, ende oversiender ofte controlleur van stadswercken der stad Brugge* ». C'est une sorte d'autobiographie dans laquelle Henri Pulinx cite toutes ses œuvres. Il accuse son fils d'avoir été la cause de sa ruine, il lui reproche d'avoir falsifié les écritures et soustrait de l'argent pour subvenir à des dépenses exagérées.

Henri Pulinx le Jeune intervint immédiatement auprès du Magistrat de Bruges pour faire retirer de la circulation tous les exemplaires de cette brochure si compromettante pour lui ; un seul, et encore les dernières pages en sont absentes, se trouve aux Archives de la ville de Bruges (Placards 1757-1765, p. 38).

Il fit plus. Son père se trouvant sans ressources, il adressa, en novembre 1766, une lettre à l'Impératrice douairière, demandant l'autorisation de faire colloquer son père, qui donnait des signes de dérangement mental, dans un couvent à son choix (1). La requête fut transmise au magistrat de Bruges pour qu'il émit son avis. Celui-ci fut probablement favorable aux vues de Henri Pulinx le Jeune, car à partir de ce moment son père disparaît complètement de la vie publique. Ainsi, dans les Comptes de la ville de Bruges, on voit que le traitement alloué au directeur des travaux fut payé très irrégulièrement à partir de 1768 et plus du tout depuis 1774. Pulinx n'était donc plus en fonction, mais il n'était pas encore remplacé.

(1) Annexe V.

Le dérangement mental dont l'accuse son fils ne fut sans doute pas prouvé, car il ne fut pas interné dans une maison d'aliénés. Il mourut le 17 février 1781 (d'après Ledoux, il était aveugle) chez les Alexiens ou Cellites, qui tenaient des pensionnaires (*commensaelen ende tafeliers*) (1).

L'inventaire de ses biens, fait à la demande de son gendre, Alexandre Emmery, révèle un état voisin de la misère: il lui restait outre sa literie, quelques meubles en mauvais état et quelques vêtements usagés (2). Son gendre s'engagea à mettre ses objets en vente publique (3) pour désintéresser des créanciers éventuels. Il est à remarquer que le fils Pulinx ne semble s'être préoccupé en rien de la succession de son père.

Pulinx le Vieux fut enterré au cimetière de Notre-Dame, " dans le caveau de ses ancêtres ", dit Ledoux.

Son fils, qui remplissait les fonctions de directeur de la Navigation et des Travaux de la Province, fut chargé de la reconstruction du fameux " Sas de Slyckens ". Il fit aussi le plan de la maison provinciale de détention de Gand, achevée en 1772. Il ne survécut à son père que de quelques années et mourut subitement en 1787.

SON ŒUVRE (4).

Henri Pulinx prend rang parmi les sculpteurs du XVIII^e siècle par une série de chaires de vérité. La première en date est celle de l'église de Watervliet. Elle est signée à la base: H. PULINX FECIT, 1726. Les comptes de l'église ne contiennent aucune mention de paiement fait à Pulinx ni pendant l'année 1726 ni pen-

(1) *Rond den Heerd*, IV, bl. 258.

(2) Annexe VI.

(3) Annexe VII.

(4) Comme l'indique le titre de cet article, il ne sera question ici, pour conserver plus d'unité au sujet, que des œuvres sculptées, ses travaux comme architecte et comme faïencier pouvant donner lieu, dans la suite, à des études détaillées.

dant les années qui suivent. Ceci n'a rien d'étonnant, la chaire, comme les autres œuvres d'art de cette église richement meublée, étant très probablement un don de la famille Lauweryns, seigneurs de Watervliet, dont elle porte d'ailleurs les armoiries.

Malgré l'absence de documents, il ne semble pas douteux que le choix du sujet fut imposé au sculpteur. La commune de Watervliet doit son origine et sa prospérité (au XVI^e siècle elle avait rang de ville) à Jérôme Lauweryns, qui fit construire les digues défendant les terres fertiles des polders contre les invasions de la mer. L'église, qui existe encore aujourd'hui, fut fondée par lui au début du XVI^e siècle. Ses dimensions et la richesse de ses œuvres d'art parlent, comme à Damme ou à Lisseweghe, de grandeur passée (1).

La chaire de vérité (Pl. I) représente Saint Jérôme, patron du fondateur de l'église de Watervliet, et la vision qu'il eut dans le désert alors qu'il crut être réveillé par la trompette du Jugement dernier. Le Saint est assis sur un rocher, son lion étendu à ses pieds, à sa gauche un livre ouvert ; la main droite appuyée sur la poitrine, il lève la tête vers un ange qui soutient de la main gauche une banderole avec l'inscription : "*Staet op dooden*" et qui souffle de toute la force de ses joues gonflées dans la trompette du Jugement dernier, qu'il brandit de la main droite. La bouche entr'ouverte, la physionomie pleine d'effroi, le saint semble dire : Quel sera mon sort, à ce moment, Seigneur ? A sa gauche, se dresse le palmier symbolique, signe de vie éternelle ; à sa droite, rampe le serpent, symbole de la mort, qu'accompagne un crapaud, symbole de la résurrection.

Aux quatre angles de la cuve, se dresse un petit ange sonnant de la trompette. Chacun des trois panneaux de la cuve est garni d'un médaillon avec une tête en

(1) Voir sur Watervliet, DE POTTER, *Geschiedenis der Gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 2^e reeks, 3^e deel, bl. 32.

bas-relief : au centre, le Juge éternel avec l'inscription : Justice, à droite, un buste de femme : la Charité, du côté gauche, une tête de damné. Sous l'abat-voix planent deux amours, l'un brandit une torche pour allumer l'enfer, l'autre tient une couronne pour récompenser les élus.

Au-dessus de l'abat-voix, des anges dressent dans un nuage une lourde croix, signe de la rédemption. D'autres anges garnissent les rampes du double escalier qui conduit à la chaire. Cachés dans des guirlandes de feuillage ils jouent leur rôle dans le drame du Jugement dernier, expriment la colère ou la sévérité, la joie ou la crainte, ou dégringolent la tête en bas dans les abîmes éternels. Ces petits anges sont d'un joli modelé, léger et souple, pleins d'expression et de vie. Il faut tout particulièrement admirer le charmant amour planant, qui soutient l'extrémité de la banderole explicative et dont l'anatomie enfantine est délicieusement rendue.

Les mêmes qualités se retrouvent dans la statue du saint dont la maigreur, qui n'a rien d'exagéré — Pulinx, comme ses contemporains, montre une prédilection pour des formes pleines — laisse voir l'ossature que le sculpteur a modelée avec beaucoup d'attention et une grande recherche de la vérité. Cette anatomie à la fois élégante et solide, exacte et sobre, ainsi que les qualités de la draperie, prouvent combien peu importante fut, sur Pulinx, l'influence du frère Boeksent. Celui-ci montre dans la plupart de ses statues une certaine lourdeur dans les proportions, une anatomie défectueuse et une prédilection pour des draperies chiffonnées. Si Pulinx a travaillé sous les ordres de Boeksent, il n'a heureusement pas pris ses défauts.

La tête du saint est particulièrement belle, elle a un grand air de noblesse que n'altère en rien une expression d'étonnement craintif. Cette tête puissante semble bien avoir été connue de Laurent Delvaux, lorsqu'il sculpta

son saint Jérôme pour la chaire de vérité de l'église de Ledeborg à Gand. On y retrouve non seulement la même expression, mais aussi la même façon de rejeter la tête en arrière, mouvement souligné par la manière dont est traitée la chevelure, et jusqu'au modelé du visage qui est sensiblement le même dans les deux têtes. Delvaux cependant a atteint à plus de grandeur et à une expression plus saisissante encore. Le grand front chauve de son saint Jérôme allonge le visage et lui donne plus de noblesse, la chevelure est plus sobrement traitée, les yeux, plus profondément enfoncés sous l'arcade sourcillière, sont plus douloureux et le mouvement de la barbe en sens inverse de la direction du regard est un puissant moyen d'expression, cher au Bernin et aux autres maîtres du baroque.

Cette supériorité que nous nous plaisons à reconnaître à Delvaux ne diminue en rien la valeur de l'œuvre de Pulinx. Le saint Jérôme de Delvaux est loin d'être son coup d'essai, il est probablement contemporain de la chaire de vérité de l'église Saint Bavon à Gand qui date de 1745, alors que le talent de Delvaux était en plein épanouissement ; de plus, il est sans contredit que celui-ci fut un plus grand maître que Pulinx, mais il est tout à l'avantage de ce dernier qu'une de ses œuvres de jeunesse supporte la comparaison avec celles du maître de Nivelles.

La chaire de vérité de l'église Sainte Walburge à Furnes fut commandée à Pulinx en 1727, elle lui fut payée le 13 juin 1728, la somme de 104 livres. Le contrat est une commande minutieusement détaillée qui laisse peu de liberté à l'artiste (1).

Sous la cuve (Pl. II), se trouve Saint Jean l'Évangéliste, qui s'apprête à écrire le premier chapitre de son Apocalypse. Il est assis sur un rocher ; des plantes à ses

(1) Annexe VIII.

pieds et un arbre placé derrière lui, indiquent le paysage. Au dessus de la tête du saint, plane l'aigle symbolique, dont les ailes éployées soutiennent la cuve de la chaire. Celle-ci porte sur l'avant une imposante figure de Dieu le Père émergeant de nuages qui débordent en partie sur la rampe de l'escalier. Dieu le Père tient de la main gauche le globe terrestre, dans sa droite, il a un glaive surmonté de "l'œil de Dieu" et dont la pointe transperce les nuages. Dans une échancrure de ceux-ci apparaît la vision décrite par saint Jean au premier chapitre de l'Apocalypse, V. 13-16 " il vit le Fils de Dieu au milieu de sept candélabres d'or, tenant en sa main droite sept étoiles et un glaive à deux tranchants, et son visage resplendissait dans sa force comme le soleil ".

La rampe de l'escalier est garnie de rinceaux de feuillage d'un beau dessin. L'abat-voix porte à la face inférieure une colombe planant ; une draperie soutenue par un amour retombe des deux côtés de l'abat-voix ou elle se termine par un gland. Deux grands palmiers se dressent de chaque côté derrière la chaire, et la dépassent de leur feuillage ; d'après le contrat, ils devaient avoir au moins 17 pieds de haut.

Comme dans la chaire de vérité de Watervliet, Pulinx montre ici, à côté de fautes d'esthétique et de goût, sensibles surtout dans la lourdeur de l'ensemble et imputables aux tendances de l'époque, une incontestable habileté technique qui lui permet de donner beaucoup de mouvement à ses personnages et de différencier par exemple, certaines qualités d'étoffe ; le contraste est sensible, dans la statue du saint, entre le haut de la robe d'un tissu plus fin et plus adhérent et les plis lourds qui recouvrent les jambes, sans toutefois en étouffer le mouvement, comme ce sera malheureusement le cas dans les dernières œuvres de Pulinx. Les mains aussi sont très soignées et individualisées : mains longues et fines de Saint Jean, mains plus noueuses de Dieu le Père.

Pour ce Dieu le Père, il ne faut pas chercher loin le modèle qui inspira l'artiste. La draperie flottant autour de la tête, la majesté sereine du beau visage, l'interprétation décorative et en quelque sorte picturale de la barbe, le mouvement des bras rappellent la statue de Dieu le Père qui domine le jubé de l'église Saint-Sauveur à Bruges, statue sculptée en 1682 par Artus Quellin le Jeune, et fortement influencée par la tradition classique italienne. Ce type de Dieu le Père, avec la draperie entourant la tête, trouve son origine dans les peintures de Raphaël, dans les loges du Vatican. Pulinx, tenu par les termes du contrat, s'éloigne un peu plus du type original que son prédécesseur Artus Quellin, il y perd la largeur du geste et l'emphase tout italienne et un peu théâtrale de la belle statue de Saint-Sauveur, mais il reste fidèle aux moyens purement picturaux, dont pas plus que lui, Quellin n'avait pu se défaire : la ligne gracieuse et souple, et comme tracée au pinceau, de la draperie, la barbe en forme de tire-bouchons, les petits nuages un peu plats, si chers aux sculpteurs du XVIII^e siècle.

Toute différente et quelque peu surprenante est la chaire de vérité que Pulinx fit en 1728 pour la chapelle du Saint-Sang à Bruges (1). Elle représente le globe terrestre, dont le segment supérieur est enlevé ; le rebord en est drapé d'une étoffe qui retombe d'un côté ; l'équateur, les méridiens et les parallèles, les noms des parties du monde et des mers y sont appliqués en cuivre. L'artiste ne nous a rien épargné : pas même les voiliers qui voguent sur l'océan. L'escalier qui conduit à la chaire n'est pas visible de la chapelle : il donne dans la sacristie. L'abat-voix est surmonté d'un Christ ressuscitant, appuyé sur la croix et représenté à mi-corps. Statue qui, pour autant qu'on puisse en juger à la hauteur où elle se trouve, semble de médiocre valeur.

(1) Annexe IX.

D'après Gailliard, cette chaire, telle que nous la connaissons maintenant, n'est pas complète; il en donne un dessin intéressant quoique peu digne de confiance (1): sous la chaire se trouve un groupe représentant Jésus au jardin des Oliviers, un ange lui tend le calice. La manière dont cet ange est représenté est tout à fait impossible, il ne tient à rien, pas plus d'ailleurs que l'auréole qui entoure la tête du Christ. En 1850, Gailliard écrit: "plusieurs figures importantes qui la décoraient jadis, ont aujourd'hui disparu" (2). Peut-on en conclure que cette disparition ait eu lieu entre 1846 et 1850, ou plutôt qu'elle soit plus ancienne et que le dessin de 1846 ait été fait de mémoire ou d'imagination, ce qui en justifierait la fantaisie?

Les comptes de la chapelle ne disent rien à ce sujet et comme il n'a pas été possible de trouver d'autres dessins représentant ce groupe, qui a disparu sans laisser de traces, la conclusion reste pendante.

La forme de cette chaire, d'une valeur esthétique plus que douteuse, est, je crois, unique en Belgique. Le globe terrestre, accompagné ou non des figures symboliques des parties du monde, orne fréquemment la base de nos chaires du XVIII^e siècle et pour ne pas quitter la ville de Bruges, il suffira de citer celle de l'église Notre-Dame, sculptée en 1743 par Van Hecke, un élève de Pulinx, mais je n'en connais aucune où la cuve elle-même affecte la forme du globe terrestre. Cette conception, si elle est due à l'initiative de Pulinx, ne prouve pas beaucoup de sens artistique. La forme en est peu logique et peu intéressante et l'ornementation en est encore une fois purement picturale.

En même temps que la chaire de vérité, Pulinx fit des stalles pour la chapelle du Saint-Sang. Il lui fut payé

(1) GAILLIARD. *Recherches historiques sur la chapelle du Saint-Sang à Bruges*, 1846, p. 136.

(2) *Ephémérides brugeoises*, p. 306.

114 livres pour la confection des stalles et la fourniture de toute la sculpture (1). Les comptes de la même année stipulent de plus un paiement de 16 livres 13 escalins, 4 deniers fait à Henri Pulinx pour la sculpture de deux médaillons pour orner les stalles. Cette particularité fait dire à Gailliard : " deux de ces médaillons sont l'œuvre de Pulinx " (2). Je crois que les autres sont aussi bien de sa main : aucune différence de technique n'est sensible parmi les six médaillons conservés au Musée de la Chapelle du Saint-Sang.

Quant à la différence de style qu'ils présentent, elle est due probablement à l'influence qu'ont exercée sur Pulinx les modèles qu'il s'est choisis. Ces médaillons, placés dans des encadrements de style rocaille, représentent des scènes de la vie du Christ depuis la Nativité jusqu'à la Résurrection. Ils sont interprétés d'une façon tout à fait picturale et remontent certainement à des œuvres peintes prises dans différentes écoles, ce qui explique leur manque d'unité. Les planches III et IV en donnent deux exemples frappants. Dans la Flagellation par exemple, l'architecture qui appartient à la Renaissance, l'équilibre de la composition : le " *contraposto* ", la figure extrêmement élégante du Christ, la façon dont cette figure est mise en relief devant une baie ouverte, rappellent le XV^e siècle italien, tandis que la lourde Vierge de la Nativité et l'ange agenouillé à ses pieds procèdent de l'école flamande. La conception du relief est très dissemblable dans ces deux œuvres et cependant le modelé très doux, la cassure identique des plis, les arrière-plans très soignés et comme ciselés révèlent la même main. Des qualités semblables, qui se retrouvent dans les quatre autres médaillons, permettent de les attribuer tous à Pulinx. Par leur composition décora-

(1) Annexe X.

(2) *Recherches historiques sur la chapelle du Saint-Sang à Bruges*, p. 135.

tive et leur technique parfaite, ils constituent une œuvre du plus haut intérêt.

En 1741, Pulinx exécuta un mausolée en marbre pour la famille Anchemant dans l'église des Augustins à Bruges ; tout ce qui reste de ce monument, l'épithaphe, a été transféré en 1809, après la destruction de l'église des Augustins pendant la Révolution française, dans le transept nord de l'église Saint-Gilles. Elle porte la signature de Pulinx.

D'après les descriptions qui en ont été conservées, le monument était orné de la figure du Temps et de deux enfants, représentant la faiblesse et la fragilité humaines. Ce monument fut fort admiré par le public brugeois et Ledoux le compare, avec une touchante et naïve fierté " aux œuvres du célèbre Du Quesnoy ".

Le 24 février 1742 mourut à Bruges, à l'âge de 74 ans, monseigneur Henri-Joseph van Susteren, quatorzième évêque du diocèse (1). Les fêtes organisées à Bruges en 1740, à l'occasion de la 25^e année de son épiscopat (2) témoignent de sa popularité, comme témoignent de la prospérité de son règne et de sa bonté envers ses ouailles, les attributs qui ornent son tombeau. Celui-ci fut commandé à Pulinx par le chanoine Antoine Haegheman, agissant au nom du Séminaire diocésain que monseigneur van Susteren avait relevé après une suppression de 90 ans et auquel il avait laissé sa fortune.

M. le B^{on} van Zuylen van Nyevelt a publié, en 1912, dans les Annales de la Société d'Emulation p. 55, le contrat conclu le 25 février 1745. Il est trop long pour être reproduit ici, mais certaines particularités valent la peine d'être citées : le sculpteur devait s'engager à faire un modèle de grandeur naturelle, la partie archi-

(1) Sur Monseigneur van Susteren voir dans la *Biographie Nationale*, tome XXIV, col. 287-311 la notice écrite par A. DE SCHREVEL.

(2) GAILLIARD. *Kronijk of tijdrekenkundige beschrijving der stad Brugge*. Bruges, 1849, p. 30.

tecturale en bois peint imitant le marbre, les statues coulées en plâtre. Ce modèle serait placé à l'endroit qu'on destinait au tombeau de monseigneur van Susteren, c'est-à-dire dans le chœur de l'église Saint-Donat entre le tombeau de Marguerite d'Alsace et celui de Jacques de Bourbon, afin de juger de l'effet et d'y apporter les modifications qui paraîtraient nécessaires. Le tombeau serait payé 6.000 florins et devait être achevé avant les Pâques 1747.

Il est signé : H. PULINX, BRUGEN. FECIT ME 1747.

Lors de la destruction de l'église St Donat, il fut transporté dans le chœur de la cathédrale actuelle. Ce tranfert ne se fit pas sans dommage pour le monument. Le fond de marbre rose portant l'épithaphe et surmonté d'un dais que couronnaient les armoiries de l'évêque a disparu. De plus, la figure allégorique tenant en main une corne d'abondance était placée autrefois au pied de la statue couchée de l'évêque et montrait de la main droite l'épithaphe (1).

Elle est maintenant transportée derrière la tête de l'évêque et tend la main dans le vide, dans un mouvement centrifuge qui serait une faute évidente de composition (Pl. V).

L'évêque est étendu, le buste relevé et soutenu par des coussins, il a une belle tête expressive et volontaire, aux lèvres minces, au double menton, au front élevé, à la chevelure abondante et souple, tombant en larges ondulations sur le col d'hermine, une belle tête de prince de l'Eglise, majestueuse et aristocratique. Le corps disparaît sous un amas de draperie, de dentelle et d'hermine que le marbre, artistement fouillé, rend à la perfection. On peut reprocher à cette statue un peu trop de lourdeur, surtout sensible si on la compare à la statue de l'évêque Desmet, sculptée par Jacques Berger en 1745

(1) Voir la gravure dans GAILLIARD, *Inscriptions funéraires de Saint-Donat*. Bruges, 1863, p. 43.

et qui se trouve dans le déambulatoire de l'église Saint-Bavon à Gand. La pose est à peu près la même, mais la draperie n'étouffe pas à ce point les lignes du corps.

La figure de femme qui tient de la main gauche une corne d'abondance d'où s'échappent des pièces de monnaie, autrefois dorées et argentées, est plus classique et par conséquent plus simple. Comme dans le Saint-Jean de la chaire de vérité de Furnes, l'artiste a su indiquer la différence de tissu entre le manteau rejeté en arrière sur les épaules et la robe drapée à l'antique et qui annonce déjà le style qui triomphera à la fin du siècle. Cette figure a quelque chose de la grâce des charmantes statues représentant les vertus cardinales, sculptées par J.-B. Gillis d'Anvers, pour l'église Saint-Pierre à Gand. Elles ont la même pureté classique, dans laquelle P. Vitry se plaît à reconnaître " comme un souvenir exquis de l'art français de la Renaissance " (1).

Cette grâce charmante n'est malheureusement pas échue en partage au petit amour qui se tient au pied du sarcophage. Ses formes trop lourdes et sans élégance étonnent d'autant plus chez Pulinx que l'on se souvient des jolis chérubins de la chaire de vérité de Watervliet, si jeunes et si légers. Cet amour tient un livre ouvert dans lequel l'évêque peut lire : *Esurivi et dedisti mihi. Matth. 25 v. 35*. J'avais faim et vous m'avez donné. Cette phrase de l'évangile de saint Matthieu, qui rappelle le rôle bienfaisant de monseigneur van Susteren, est illustrée éloquemment par les médaillons de marbre qui complétaient ce tombeau et qui sont conservés au musée de l'église Saint-Sauveur (Pl. VI). Tous les quatre traitent des sujets symbolisant la sollicitude et la charité de l'évêque envers ses ouailles, charité qui fut surtout d'ordre intellectuel ; outre la réouverture du Séminaire, on lui doit la prospérité au XVIII^e siècle des établissements d'instruction des Augustins et des

(1) MICHEL, *Histoire de l'Art*, tome VII, I. p. 363.

Jésuites et de l'école latine. Le premier médaillon représente une cigogne tendant une couleuvre aux becs affamés de ses petits ; dans le second, un aigle force son aiglon à regarder le soleil en face ; le troisième représente le sujet traditionnel du pélican nourrissant ses petits de son sang ; dans le quatrième enfin, une mère poule rassemble ses poussins sous son aile. Des devises latines en lettres dorées en complètent la signification. Les quatre médaillons portent dans le haut les petits nuages indispensables, et si caractéristiques du XVIII^e siècle. Ces médaillons sont d'un fort joli dessin, plein d'élégance et de souplesse. Le premier surtout, avec le mouvement convergent des longs becs des jeunes cigognes, charme par l'élasticité de la ligne et l'équilibre harmonieux des masses. Dans l'exécution fort soignée, la main du sculpteur sur bois se fait un peu sentir, mais sans exagération, et le modelé très doux, la composition simple et décorative prouvent la supériorité de Pulinx dans les œuvres de petites dimensions ; il n'y tombe pas, comme c'est le cas pour la statue de l'évêque, dans l'emphase pompeuse de matériaux trop abondants.

Ce même reproche de lourdeur s'applique également au tombeau de Jean-Baptiste de Castillon, quinzième évêque de Bruges, mort en 1753. Ce tombeau faisait pendant à celui de monseigneur van Susteren dans le chœur de l'église Saint-Donat, il fut transféré en même temps dans la cathédrale actuelle. Il est signé : H. PULINX, BRUGEN., FECIT ME 1758. D'une dizaine d'années moins ancienne que la précédente cette œuvre s'en rapproche énormément (Pl. VII). La composition est la même, puisque ce tombeau devait être la contre-partie de l'autre. Ici aussi, la tête de l'évêque est superbe de fierté hautaine et si expressive que l'on ne peut s'empêcher d'admirer le talent du sculpteur qui a rendu en quelques coups de ciseau le moi intime de son modèle : les yeux vifs, le nez aquilin, la lèvre inférieure fortement arquée, autour de laquelle ne flotte plus le petit sourire indul-

gent qui rend monseigneur van Susteren si sympathique, la pose du corps qu'étouffe ici, plus encore que là-bas, la lourde étoffe de la robe et du manteau, tout jusqu'au col raide qui plisse la chair du cou, parle de volonté impérieuse et de noblesse de race. A côté de lui, son patron saint Jean-Baptiste, à demi-nu sous sa peau de chameau, présente un contraste frappant avec la somptueuse majesté du prélat. Celui-ci montre de la main un cartouche avec l'inscription : *Beatus qui intelligit super egenum*, heureux celui qui compatit à la misère du pauvre. Ce cartouche est tenu par un chérubin à double menton et à fossettes, dont la main potelée s'appuie sur un flambeau éteint.

Le même souffle impétueux, héritage des sculpteurs baroques, a tourmenté les plis du rochet et du manteau, a plissé le front de l'évêque, a soulevé la chevelure du petit amour et celle de Saint-Jean. Les mèches en désordre de celui-ci et sa barbe qui ondule mettent en valeur un fin visage d'homme jeune, d'une beauté idéalisée et régulière qui, tout comme celle de l'Abondance du tombeau van Susteren, rend plus éloquentes encore les physionomies si expressives des évêques. Il n'y a pas jusqu'à l'agneau symbolique étendu aux pieds de Saint-Jean, qui ne se soit senti atteint par ce besoin de mouvement et qui n'ait tourné la tête pour regarder le saint dont il est l'attribut.

Ici aussi, le mausolée est incomplet; ce groupe se détachait sur un fond de marbre rouge avec épitaphe de marbre blanc, surmontée d'une draperie que soutenaient deux anges. Tout au-dessus, d'autres anges portaient les armoiries de l'évêque.

Ces deux tombeaux, d'une perfection technique indiscutable, peuvent compter parmi les œuvres les plus importantes du XVIII^e siècle à Bruges.

En 1752, Pulinx avait fait l'autel en marbre de la chapelle du Franc; ce monument se trouve actuelle-

ment dans la chapelle de la S^{te} Croix au Saint-Sang.

Jusqu'ici la tradition seule permettait d'attribuer cette œuvre à Henri Pulinx et l'on ne savait au juste quelle part il y avait eue.

Dans son autobiographie il la cite parmi ses œuvres : "*mitsgaeders den marmeren autær in de Kapelle van den Landshuyse van den Vryen met eygen handen gemaect en als meester geparapheert*". Faut-il entendre par ce dernier mot qu'il y avait apposé sa signature ? C'est fort possible mais cette marque n'est plus visible après les transformations qu'a subies cet autel, lors de son transfert à la chapelle du Saint-Sang (1).

Grâce aux différentes annotations trouvées dans les Archives du Franc, il est possible d'en reconstituer l'histoire :

1^o) Le 21 août 1751, le collège du Franc ayant décidé de faire ériger un autel de marbre dans sa chapelle, et étant en possession d'un modèle fait par le s^r Pulinx, directeur des travaux de la ville, pour l'érection d'un nouvel autel en marbre et pour les autres ornements tant sculptés qu'autrement, prend la résolution de faire venir le sculpteur Delvaux de Nivelles pour le consulter à ce sujet et pour entendre à quel prix il se chargerait de l'exécution de ce modèle ou d'un autre modèle corrigé (2).

2^o) Le 24 mars 1752, le collège se trouve en possession de tous les plans pour l'ornementation de la chapelle et des devis se rapportant aussi bien à l'autel qu'au plafond, au plancher etc. (3).

3^o) Le 24 mars 1752 le collège débourse 31 livres, 1 escalin, 3 gros pour frais de voyage du sculpteur

(1) Il fut cédé par M. Holvoet, gouverneur de la Province aux marguilliers de la chapelle du Saint-Sang pour la somme de 50 florins des Pays-Bas. GAILLIARD. *Ephémérides brugeoises*. Bruges, 1850, p. 306.

(2) Annexe XI.

(3) Annexe XII.

Delvaux et de son gendre qui sont venus examiner les projets (1).

Enfin, l'accord avec Delvaux ne fut sans doute pas possible, car :

4°) le 4 avril 1752, Henri Pulinx signe la soumission par laquelle il s'engage à sculpter l'autel et à fournir le marbre pour la somme de 997 livres 11 escalins, de plus il se chargera de la direction des travaux d'ornementation de la chapelle (2).

5°) En 1754 le Collège du Franc débourse une somme de 2599 livres, 12 escalins, 3 gros pour le paiement total des travaux faits à la chapelle y compris les fournitures et ornements pour l'autel (3).

Dans cette dernière pièce, il n'est plus question de Pulinx, le règlement de son compte se sera fait à part, mais elle nous prouve que les travaux étaient achevés en 1754, puisqu'il y est question d'un paiement total, et nous permet de dater l'autel.

C'est un monument de style Louis XV, de forme très gracieuse, où les courbes se succèdent en s'alternant. Dans son état primitif, il était sobrement orné de feuillage et de deux médaillons sculptés, dont l'un représente Moïse et le Serpent d'airain et l'autre la Manne céleste. On lui a ajouté un tabernacle en argent surmonté des symboles des quatre évangélistes qui supportent une grande croix ; c'est un beau travail d'orfèvrerie qui se trouvait autrefois sur le maître-autel de la chapelle du Saint-Sang (4), malheureusement il masque en partie l'un des deux médaillons. Je crois que pour ceux-ci Pulinx pourrait bien s'être fait aider par un élève, ils sont moins soigneusement achevés que ses autres œuvres et ne rappellent en rien ceux du tombeau de monseigneur

(1) Annexe XIII.

(2) Annexe XIV.

(3) Annexe XV.

(4) Comptes de la Chapelle du Saint-Sang, 1715-1774.

van Susteren ; c'est l'époque où il était fort occupé par sa fabrique de faïence, ce qui rendrait plausible l'hypothèse émise plus haut.

Quant aux anges agenouillés de chaque côté de l'autel, ils sont en tout ou en partie l'œuvre de Pierre Pepers qui les retaila en 1768-69 (1), et sont à rapprocher de ceux du maître-autel de l'église Notre-Dame qui sont aussi de lui.

La dernière œuvre sculptée de Pulinx est un ange placé sur une console dans le déambulatoire de l'église Saint-Michel à Gand (Pl. VIII). Il porte l'épithaphe de Pierre Vanden Berghe, mort le 6 avril 1757. Le contrat fut passé entre Pulinx et le conseil de fabrique de l'église Saint-Michel le 19 octobre 1760 (2).

En 1763 déjà, Mensaert écrivait : " Remarquez que sur les entre-deux de toutes les chapelles de cette enceinte, il y a des consoles sur lesquelles sont posées des statues de marbre blanc de divers bons Maîtres, tels que Vandervoort à Anvers, Pulling de Bruges, de Frere Boekcent, Heydelberg et autres " (3).

C'est par conséquent cette œuvre de Pulinx qui fut la première à être connue. Elle n'est pourtant pas sa meilleure. C'est une figure assez quelconque, un peu lourde, à demi-nue et retenant d'un geste assez gauche le vêtement qui glisse de ses épaules, le cou semble trop large pour la tête. Celle-ci se détourne dans une direction inverse de celle indiquée par l'index de la main gauche, cassé maintenant, mais qui devait attirer l'attention sur l'épithaphe. La figure a quelque chose de vague, d'inachevé qui prouve que l'artiste a visé surtout un effet décoratif à distance.

(1) Annexe XVI.

(2) Annexe XVII.

(3) MENSAERT, *o. c.*, T. II, p. 39.

Cette statue clôt la série des œuvres connues de Henri Pulinx, série qui, dans la pauvreté artistique de notre XVIII^e siècle, est loin d'être insignifiante.

Pulinx, il ne faut pas l'oublier, se trouvait dans des conditions très défavorables ; il avait dû se former lui-même puisqu'il n'y avait à Bruges au début du XVIII^e siècle, personne qui pût lui servir de maître. A ce propos l'histoire que raconte Ledoux et que j'ai rapportée plus haut est très significative, même si elle est du domaine de la légende : le jeune Pulinx, plein d'admiration pour les œuvres de Boeksent, demande à l'aider dans ses travaux au couvent des Récollets à Bruges, trop heureux probablement de trouver un artiste un peu moins médiocre que ses concitoyens, que ce Plancke, par exemple, dont le nom est complètement tombé dans l'oubli.

Pulinx s'est formé lui-même, n'ayant jamais quitté sa ville natale, et cependant il reflète admirablement son époque dont il a les qualités mais aussi les défauts. Il aurait fallu être un génie pour résister au courant qui entraînait l'art et les artistes sur la voie descendante et facile d'un mauvais goût croissant. L'art dans les Pays-Bas méridionaux se ressent, au XVIII^e siècle, de deux influences distinctes et contradictoires : d'une part il végète sur le lourd héritage laissé par Rubens et ses contemporains, dont il n'a pas la puissance, d'autre part il a senti les atteintes des styles français, dont il n'a pas la grâce et qu'il ne peut s'assimiler complètement.

De là, ces productions hybrides où la lourdeur des draperies et des chairs s'allie à une surprenante finesse dans le détail, où le manque de pureté et de goût est racheté en partie par une perfection technique incontestable ; de là, ces feuillages artistement ouvragés qui escaladent les chaires de vérité et en étouffent les lignes sous une végétation luxuriante ; de là, ces innombrables petits amours, si légers dans leur grâce dodue et dont les légions mobilisées servent aux plus inattendus des usages.

Dans cette exubérance de vie et dans cette verve abondante, il faut reconnaître que Pulinx a gardé une certaine mesure et ses chaires de vérité de Watervliet et de Furnes, ses tombeaux eux-mêmes dans leur composition d'ensemble et dans leur arrangement décoratif, conservent de la clarté et de l'équilibre.

Si Pulinx est de son temps par la facilité technique de son ciseau et par l'abondance ronflante de sa matière, il l'est aussi par la remarquable sincérité naturaliste de ses portraits, et les têtes des évêques des tombeaux de l'église Saint-Sauveur peuvent compter parmi les meilleurs morceaux des statues funéraires de l'époque.

Il représente presque à lui seul toute la sculpture du XVIII^e siècle à Bruges, comme Gaeremyn en représente la peinture ; à côté de lui, nous ne trouvons à Bruges aucun autre sculpteur dont les œuvres soient aussi caractéristiques d'un siècle ; il ne faut pas compter Paul Cyfflé, qui abandonne sa ville natale pour l'Alsace Lorraine. Quant à Pierre Pepers, son œuvre est loin d'être aussi importante que celle de Pulinx.

L'influence de ce dernier dut être assez considérable à Bruges ; grâce aux cours de dessin qu'il avait institués chez lui, il fut le premier maître de nombre d'artistes ; il forma Jean van Hecke, à qui l'on doit la chaire de vérité de l'église Notre-Dame, Pierre Bral qui sculpta la Charité placée au-dessus de la porte du Mont-de-Piété ; il eut comme élèves le peintre Gaeremyn et le sculpteur Charles van Poucke.

Sa longue carrière comme sculpteur, architecte, directeur des travaux de la ville et faïencier, le met au premier rang des artistes brugeois du XVIII^e siècle.

ANNEXES.

I.

Diverses mentions du nom de H. Pulinx dans les registres du métier des charpentiers.

Ende syn meester geworden in den jare 1715 Henderyck Puillinx enen beeldsnyder op den sesden mey seventien hondert viftien.

Archives de l'Etat à Bruges. Fonds des métiers.
n° 423: *Registre des charpentiers* f° 72.

1^{er} Februari 1716. Keirsdrager: Henderyck Pulicnk, beelsnyder.
Ibid. p. 80.

Actum 21 meye 1730. My present als Deken.

(s) HENDRICK PULINX.

Ibid. p. 120.

II.

Signature de H. Pulinx oomme confrère de l'Académie.

A la suite des statuts de la « *Confrerie van de Vrye ende exempte schilder ende teekenconst* » on trouve: f° 5.

« Gheresumeert de voorenstaende requeste met de articlen ende conditiën relatyf, bekennen de onderschreven op hedent den Ien October 1725 hun naer deselve te sullen conformeren. »

Suivent 8 signatures, dont

HENDRICK PULINX.

Archives de la Ville de Bruges. Fonds de l'Académie
Portefeuille. Inscription 1618-1795.

III.

Demande de transport en franchise de droits par H. Pulinx.

Le sieur Pulinx de Bruges demande la franchise de tous droits de S. M. pour le libre passage: de cent planches de sapin de 9 pieds de longueur. Item cent vingt de 8 pieds.

Item trente de 12 pieds.

Le tout venant de Bruges par Gand et Termonde à Bruxelles, pour être employé à la Galerie de la Nouvelle Chapelle Royale.

Je soussigné certifié que les planches ci-dessus sont pour être employées à la Galerie de la Nouvelle Chapelle Royale.

Bruxelles le 22^e Janvier 1761.

(s) GAMOND père.

Bruxelles. Archives générales du Royaume. Conseil des Finances, n° 300. Comptes Chapelle Royale 1715-1764.

IV.

Certificat de H. Pulinx, fils, concernant la chaire de vérité de l'Eglise S^t Sauveur à Bruges.

« Den onderschreven Hendrick Pulinx junior, bouwmeester ende directeur van de provintie wercken in het district van Brugge, verclaert ende attesteert voor waerachtig dat hij heeft gemaect het plan, elevatie ende profielen van den predikstoel, nieuwelijks gestelt in de parochiale kerke van St Salvators binnen dese stad Brugge ende van zyne perfecte kennisse is dat Joannes Van Quaille, zone van Jacques, heeft uitgevrot in bois d'acajou de twee kolommen ofte pilaeren enz... »

(G) HENDK PULINX Junior.

A. VANDEVELDE. *De ambachten van de Timmerlieden en de Schrynwerkers te Brugge*. Gent 1909. bl. 245.

V.

Requête de H. Pulinx, fils, aux fins de pouvoir colloquer son père.

A Son Altesse Royale.

Henry Pulinx, fils Directeur de la Navigation de Bruges, se trouve dans la dure nécessité de venir faire ses très humbles représentations à Votre Altesse Royale, au sujet des extravagances que son père avancé dans un grand âge, a commises depuis peu et pourra encore commettre à la suite, si Votre Altesse Royale ne daigne y porter remède. Ayant depuis quatorze ans environs entrepris et érigé une manufacture de faïence dans la ville de Bruges, où il avait exposé toutes ses facultés dans la croyance d'en retirer de l'utilité, il fut frustré de son attente par l'anéantissement de la dite manufacture qui causa sa ruine, le déplaisir et chagrin qu'il en eut tellement l'affectèrent que depuis ce moment il eut plusieurs intervalles qui ont dénoté évidemment qu'il avait ses esprits égarés.

Ne lui restant plus pour tout soutien, qu'un petit emploi dont il a été gratifié par le Magt de la ville de Bruges, qui lui rapporte cent-vingt florins, n'étant plus en état d'en faire les devoirs par soi-même, rapport à son grand âge, le remontrant s'est obligé de lui donner encore annuellement pareille somme pour le mettre en état de pouvoir s'entretenir honnêtement. Bien loin de faire bon usage de ces deux sommes, il les a distribuées à des gens qui le rongent et lui donnent des mauvais conseils, ne tendant qu'au préjudice et déshonneurs de sa famille jusques à un tel point qu'il se laisse manquer du nécessaire pour s'attirer la compassion du Public et lui faire croire que le Remontrant est assés dénaturé pour manquer à un devoir si sacré.

Il vient enfin de mettre le comble à ses extravagances en faisant imprimer un libel diffamatoire à charge du Remontrant, qu'il aurait fait distribuer dans le public si le Magt de la ^de Ville de Bruges n'en eut eu connaissance en tems et ne se fut saisi chez l'imprimeur de tous les exemplaires.

Cette affaire lui attira un décret de prise de corps, dont il ne fut déchargé qu'au moien de la caution juratoire et à la requisition du Remontrant, de façon que le Magistrat le poursuit vivement à ce sujet,

aiant cependant bien voulu tenir le tout en état et surcéance jusques à ce que le Remontrant eut pû prendre son très respectueux recours vers Votre Altesse Royale, de la Bonté et Bénignité de laquelle il ose attendre la fin de maux et chagrins que les dérangemens de son père lui causent.

C'est pourquoi il la supplie en toute humilité de daigner lui accorder la permission de colloquer son père pendant le peu de jours qui lui restent à vivre, dans tel couvent que le Magistrat trouvera convenir, sous les offres que le suppliant fait de continuer à pourvoir à son alimentation sur le même pied, comme il a fait jusques à présent, étant l'unique moïen déviter le deshonneur et ruine de toute sa famille.

C'est la Grace etc.

(S) HENRI PULINX.
fils.

L'Impératrice Douairière et Reine. Chers et bien amés.

Nous vous remettons ci-joint une requête de Henri Pulinx afin que vous en examinier le contenu et que vous y rendiez votre avis. A tous chers et bien amés Dieu vous ait en sa garde.

Bruxelles, le 13 novembre 1766.

par ordre de Sa Majesté.

(s) DE REUL.

Archives de la Ville de Bruges. Fonds des Métiers.
Gleiersmakers. 1623-1785. Brieven. Liasse Pulinx.

VI.

Inventaire des biens délaissés par H. Pulinx.

Inventaris van alle ende generalyck de goederen, effecten, papieren ende documenten bevonden te competeren aen sieur Hendryck Pulinx d'oude, overleden den 17 february 1781 in het clooster der Allexiaenen binnen dese stadt Brugge, ende in het voorseyde clooster berustende, gemaect ende genomen by den onderschreven in de qualiteyt van gheswooren clerq van de vierschaere deser stadt, ter presentie van dheeren schepenen Marechal de Bompre ende Del Campo ten effecte dies gecommiteerd by den gemeenen Collegie deser voorseyde stadt, by appointemente verleent op requeste van daeten 2 meye 1781 ond. F. Kesteloot de j^e, gepresenteerd by ende van wegen Alexander Emmery, in huwelycke met Joanne Pulinx, doghter van den voormelden Sr Hendryck Pulinx d'oude, hoir beneficiair van desen sterfhuyse, ditte in achtervolginge van de letteren van beneficie van inventaris, onder 't faveur van welke syn sterfhuys van hem sr Hendryck Pulinck d'oude heeft aenveert geobtineert (?) in haere majestyts grooten raede van Mechelen ter date van den 24 maerte 1781, breeder aghtervolgens deselve gearapheerde fournissement ende geteekend L. J. Scorion bestaende alle deselve goederen ende effect en volghens d'aenwysinghe van broeder Joannes Cocquyt by orde van den voornoemden Alexander Emmery in degenne zoo volgt:

Alvooren een stroosack pluymen bedde hooftende en twee cusens, dry sargien, een lederpoo sonder behangsel, een nagttaefelken,

een birooken met dry schoven, vier slegte matte stoelen en een saelstoel, twee houtte caskens, een idem pluymen kasken, een slegt taefelken. In den voorseyden biroo bevonden in 't eerste schof zes hemden, een wolle mutse, een flowyne en een laeken, in tweede schof dry bleeke amialen (?) en een deel prondelinge, in 't derde schof een slegten hoed, in vierde schof twee paer schoen, een paer patouffels, in een der voorseyde deel houtte casken bevonden een flowyns 2 sackneusdoucken, tragter deel prondelinge voorts een pak papieren op den dors van welke staet geschreven openstaende reke^e werklieden v^e ss. een idem pak causa madere, een idem raspuyts en voyagie, cyndelinge acht pakken papieren bestaende in differente specificatien als andersints, in het ander voorseyde casken een paer witte gispn, in een ander deel houtte casse bevonden een blauwe surtoe, twee broeken, een veste, een slaep lyf, een paer coussen, een bleeke gryse capote, een houtten fortrecksen.

Voorts volgens eene declaratie verleend by den voornoemden broeder Joannes Cocquyt berust onder handen van den baes bleeker Ollebeke vier paer laekens, het linwaet van zes beddekens, een hemde en een flowyne.

Aldus geïnventarieert enz...

(S) J. F. CORTALS.
1781.

Ons present als schepenen.

P. L. MARECHAL
CHEV. DE BOMPRE.

J. F. DELCAMPO.
VICOMTE DE LA CAMARA.

Archives de l'Etat à Bruges. Inv. du Franc. Notes complémentaires de Sanders n^o 519.

VII.

Ordonnance de vente des biens délaissés par H. Pulinx.

...voorts dat hy Alexander Emmery alle de goederen begrepen in den beroopen inventaris naer het becommen het gerequereerde consent publicquelyck ende a la haulche sal doen vercoopen ende het provenu dies renseigner en aen die het behoort,...

(S) J. F. CORTALS not.
1781.

Archives de l'Etat à Bruges. Inv. du Franc. Notes complémentaires de Sanders. n^o 519.

VIII.

Contrat passé entre le doyen de l'église S^{te} Walburge à Furnes, et H. Pulinx, au sujet de la chaire de vérité.

« Condition ende bespreeken, by de welcke den heer Deken ende Pastoor der parochie ende Collegiale kercke van Ste Walburga, binnen de stede van Veurne besteedt heeft aan Hendryck Pulinx, vry meester beeltsnyder der stede van Brugge, het maeken ende leveren van een nieuwen predyckstoel, om te stellen in deselve kercke, nefens de vonte, alwaer den ouden jeghenwoordich is staende, welcken predickstoel zal verbeelden den H. Joannes Evangelist, sittende onder

de cuype in een rotse geseyt Patmos, met eene penne in der hand: onder tegen de cuype den arent; vooren op de cuype Godt den Vaeder met de bolle werelt; bezyds aen syne regter zyde de zeven kandelaeren ende den zoone Gods in 't midden, volgens de Schriftuere, voorts den trap (zeer wel ende gemakelyk) met van wederzyden feuiljaege, ende in het begin 2 pedestallen met elck een vaese daer op. Voorts sal de cuype rondt wesen gegarniert met syne lysten, ingevolghede lysten van den trap. Achter de selve cuype zullen opgaen twee savelboomen ter hooghte van seventhien voeten, wel hoogher, maer niet minder, naer welcke hooghte de cuype ende hemel sal geproportionneerd worden, welcker boomen met hunne tacken eene gordyn sullen ophouden ende alsoo den hemel maken. Om de selve gordyn te beter cierart te geven, sal al vooren een kindeken al vlieghen de selve gordyn ophouden, alles conforme het model van potaerde gemaect, ende naer de conste uytgewerckt van goet droogh waghenschotten hout, sonder eenige specken ofte striepen, dit alles te leveren en te transporteeren binnen de selve kercke voornoemt, ten coste van den aennemer, ende te stellen jehens de maent Meye naestcommende 1728, dit alles voor de somme van een hondert en vier pont groote courant geldt, welke somme den heer besteedder voornoemt belooft te betaelen naer dat den voornoemden predickstoel sal volstelt wesen ingevolghede de bovenstaende condition, verobligierende hier in synen persoon en goederen present ende toecommende.

Alles voorschreven ghedaen ter goeder trouwe met belofte van het selve te houden voor goet, vast ende van weerde. Actum den 2 July 1727. »

My toorconden.

(S.) J. L. DE Vos.

« Ontvanghen uyt handen van Mynheer De Vos de somme van een hondert en vier ponden groote, courant gelt, in voldoeninge van het bovenstaende accoort. Actum den 13 Juny 1728. »

(S.) HENDRICK PULINX.

FRANS DE POTTER, EDMOND RONSE en PIETER BORRE. *Geschiedenis der stad en kastelnij van Veurne*. T. II, p. 187. Gent. 1875.

IX.

Payements faits à H. Pulinx pour la chaire de vérité de la chapelle du Saint Sang à Bruges.

Alvooren betaelt aen Sr Hendryck Pulinx de somme van tnegentigh ponden grooten over ende in voldoeninghe van het accord snydewerck ende sieraelen ende het maeken van predickstoel volghens accord ende quittancie.

Aen Sr Hendrick Pulinx twee ponden thien schellynghen grooten soo veele hy betaelt heeft over het smeden ende graveeren van sieraelen op de banden van den predickstoel. II p. Xsch. 8 gr.

Voorts aen Sr Hendrick Pulinx de somme van twee ponden acht schellynghen acht grooten over de lev^r van het vernisch veroorboort aen predickstoel by quit. II. p. 8sch 8 gr.

Betaelt aen Sr Hendrick Pulinx over een beeldeken tot het cruyn by quitt. X 1. 8.

Bruges. Comptes de la Chapelle du Saint-Sang de 1728 à 1738.

X.

Payements faits à H. Pulinx pour les stalles la chapelle du Saint Sang à Bruges.

Alvooren betaelt aen Sr Hendryck Pulinx de somme van een hondert veerthien ponden grt over het maken van de ghestoelten ende leverynghe van alle het houtte werck volgens den accorde ende quittance alhier deselve.

Voorts betaelt aen den selven Pulinx de somme van seshien ponden derthien schellyngen vier grooten over het snyden ende maken van twee medaillien tot deselve ghestoelten per quitt. deselve.

Bruges. Comptes de la Chapelle du Saint-Sang de 1728 à 1738.

XI.

Résolution du magistrat du Franc de consulter le sculpteur Delvaux avant de confier définitivement l'érection du nouvel autel à H. Pulinx.

Actum den 21 augst 1751.

Eodem rapport ghedaen synde van een model ghemaect by Sr Pulinx, oversiender deser stadt, tot het maecten van een nieuwen marbelen autae en de andere ornamenten soo van sculpture als anderssints binnen de capelle van den Lantshuyse, mitsgaeders van de appretiatie van becostinghe an het gheseyde werck ende gheconsiderereert de ghifte ten dien effecte by eenen onbekenden persoon ghejont.

Wiert gheresolveert den selven autae ende andere vercierselen te laeten mettertydt in 't werck leggen dogh aler daertoe te procederen te ontbieden den sculpteur... delvaux woonende tot Nivelles om den selven te consulteren ende te onderhooren voor wat prijs hy het selve ofte een ander verbeterd model soude connen ofte aennemen uyt te wercken ende voorts de plafons, passeen ende voor de veranderynghe oock te laeten oversien apprebieren ende aennemen by de gonne dienghelycke wercken maeckende.

Archives de l'Etat à Bruges. Resolutieboek van het Vrije. n° 50 fol. 113-14.

XII.

Rapport au Collège du Franc à Bruges au sujet des travaux à faire à la chapelle.

Actum den 24 maert 1752.

Eodem wiert aen den College rapport ghedaen ende gheexheert soo de plan tot vercierynghe ende veranderynghe der Cappelle van den Lantshuyse als de respectieve beschattynghen van alle de wercken int besonder die daer anne souden moeten ghedaen worden bestaende soo in den marbelen autae, plafons, nieuwen vloer als anderssints ende gheconsiderereert de ghifte tot den vercierynghe

ghejont die met intrest dan of voortsghecommen alreede beloopt tot omtrent de acht hondert ponden grooten.

Archives de l'Etat à Bruges. Resolutieboek van het Vrije. n° 50 fol. 140.

XIII.

Payement à Delvaux des honoraires pour la consultation sur le nouvel autel de la chapelle du Franc.

Den rendant aen syn selven L. 31-1-3 gr soo vele betaelt aen den heer Delvaux ende syn schoonsoone, beelthauwer tot Nivelles, over by hem gevaceert te hebben naer de stadt van Brugghe, om van hun te hebben hun sentiment op de modellen, soo van de beelthauweryen als andere wercken tot verciere de cappelle van den Landshuyse, by resolutie van den Collegie ordonnantie van 27 mars 1752.

Archives de l'Etat. Comptes du Franc n° 492-1751-52. fol. 521.

XIV.

Soumission de H. Pulinx pour l'érection du nouvel autel de la chapelle du Franc à Bruges.

Sommissie voor d'Edele Heeren Burgemeesters ende Schepenen van den Lande van de Vryen, van Hendryck Pulinx meester beeldhouder, op dewelcke hy aenneemt te maecken en leveren den marmeren auter voor de Capelle van hun Edelheydts Landshuys binnen dese stadt Brugge ingevolgens het moddel, de architecture van witte gaderde marmer ende fyguren van witte statuaire marmer gereserveert de cooper ciraeten ende marmere trappen, die 't synen Lasteniet en sullen syn, en dat voor de somme van negenhondert seven en negentigh ponden thien schellingen grooten court geldt op sulcke conditiën als hun Edele believen vooren te houden, daer en boven sal sijn verbinden alle de voordere directie te doen, tot het ciraeteren de Capelle. Ingevolgens de resolutie van hun Edele, sonder voordervgelt.

Actum desen 4 april 1752.

(S) H. PULINX.

Archives de l'Etat à Bruges. Archives du Franc. Triage supplémentaire de liasse 526bis.

XV.

Payement pour la restauration de la chapelle du Franc à Bruges et l'érection du nouvel autel.

Voorts wordt alhier nog in betalinghe gebrogt de somme van twee duysent vyf hondert negen en negentigh ponden twaelf schellinghen en ses groote over de totale becostynghe in het herstellen van de Cappelle van desen landshuyse alsmede over leverynghen van marbre, calck, steenen timmerhout, plafonneeren, loot schailen, ende andere chiraetsels ghedaen in 't maecken van eenen nieuwen auter in de selve cappelle by specificatie.

Archives de l'Etat à Bruges. Comptes du Franc. n° 494. 1753-54. fol. 533 v°.

XVI.

Payements au sculpteur P. Pepers pour des réparations à la chapelle du Franc à Bruges.

Aen Pieter Pepers meester statuair de somme van L. 16-13-4 gr ter rek. van de ghedaene leveringhe van wit marbel en ercappen van de engels in de capelle van den Landshuyse.

Aen Pieter Pepers meester statuair de somme van L. 20-0-0 ter rekeninghe van ghedaene leveringhe van marbel en aerbytsloon in het doen van eenighe veranderinghe aen den autaar in de cappelle in desen landtshuyse by ordonnantie ende quittantie.

Archives de l'Etat à Bruges. Comptes du Franc.
n° 509. 1768-69 fol. 293-294.

XVII.

Contrat passé, le 19 octobre 1760, entre le conseil de fabrique de l'église Saint-Michel et le sculpteur Henri Pulinx de Bruges.

een marberfigure dienende een epitafum in de voornoemde kerke. het formeeren uit een block witte marmer een figure naer de conste volgens het model bij den aennemer overgebracht, waaraan gereferereert word, deselve figure representerende een engel-wannof de vleugelen mogen apart gemaakt worden naar den eisch van de werken, welke figure sal hoogh moeten wesen ghelyck aen de gonne in de voornoemde kerk staet ghemaect door wilent S^r Matheys, voorts sal hy aannemen het voornoemde beeld leveren en in synne plaatse stellen 't synen coste, als oock in de cartelle cappende letters en vergulden met fin goudt, op welke conditiën ende besprekingen de voornoemde pastoors geaccordeert hebben aen hem Pulinx te sullen betalen de somme van een hondert en vyftigh ponden grooten vlaamsch wisselgeld te weten soo haest het voornoemde werk sal volmaect ghelevert ende aengekomen syn.

Actum binnen Gendt desen 19 october 1760.

(S) H. PULINX.

Kervyn de Volkaersbeke. Les églises de Gand. T. II.
p. 124.

MARCELLE SELSCHOTTER.